

Les échos du CE

Réunion du 26 février 2015

Mouvements RH

Note sur les congés 2015 : cette note a pour objectif de rappeler la nécessité de faire un prévisionnel (prévu à la CCN) et la préconisation pour tous de prendre des congés sur la période estivale (entre le 1^{er} mai et le 30 septembre).

Chaque agent peut poser les congés de son choix et les ELD ne doivent pas ajouter de règles locales en plus de celles de la CNN comme par exemple « pas plus de 3 semaines en continu ». Un arbitrage est ensuite fait en fonction « des nécessités de service, du roulement des années précédentes et des préférences personnelles en faveur des plus anciens agents et, à égalité d'ancienneté, en faveur des chargés de famille » (art 27.1 §5 de la CCN).

Si la saisie sur Temptation n'a pas été faite, nous demandons que les agents aient systématiquement un écrit dans un délai raisonnable quand leur congés sont refusés et/ou modifiés.

Information sur le projet d'ajustement de l'organigramme de la Direction de la production au service des demandeurs d'emploi et des entreprises (PRP).

L'organigramme de la production régionale va être réajusté avec :

- La structuration des activités autour de 2 activités principales : formation / emploi / entreprise et indemnisation /

contentieux / activités centralisées

- La création d'un pôle appui gestion
- La création de 4 postes de REP
- La création d'un poste de chargé de mission en appui à la production.

Le tout à iso-effectif. Ce qui signifie en réalité qu'à terme, il y aura 3 agents de moins à la production de services ! Néanmoins, pour la direction, aucune inquiétude de ce côté-là, grâce à la montée en compétence des agents (10 agents actuellement en FRG) et, pourquoi se priver ? un recours aux heures supplémentaires, le service pourra être rendu sans aucune difficulté, sans délai supplémentaire et avec une meilleure « fluidité ». Réjouissons-nous donc de cette nouvelle ! Le CE sera consulté à ce sujet en mars 2015.

Consultation sur le projet d'ajustement des effectifs cible de l'établissement.

Comme chaque année, la direction nous présente son projet d'ajustement des effectifs, site par site. Comme chaque année, nous déplorons que, malgré une charge de travail toujours plus importante, les effectifs de pôle emploi n'augmentent qu'au compte-goutte. Bien que nous nous félicitons que la région se voit dotée par le FSE de 15 postes supplémentaires en CDI, ceux-ci ne sont pas « gratuits » et impliquent la

mise en place de portefeuilles spécifiques (accompagnement global et intensif jeune). Que reste-t-il pour l'accompagnement des demandeurs en guidé ou en suivi ? Que reste-t-il pour les structures, pour la plateforme régionale de production ? RIEN. Cette stratégie s'accompagne du projet d'éloigner les DE en les renvoyant vers les services à distance et de fermer des sites dans la perspective de rassembler les forces pour mieux les exploiter.

Pôle emploi racle les fonds de tiroirs, économise des bouts de chandelles et appelle cela de l'ajustement, de l'optimisation, de la fluidité. Certes la direction régionale n'en est pas fondamentalement responsable puisqu'elle fait avec les moyens qu'on lui donne. Il est impossible pour le SNU de cautionner une telle stratégie alors que le chômage ne baisse pas et que le plan stratégique prévoit des charges supplémentaires.

Consultation du CE :

POUR : 0

CONTRE : 4 SNU, 2 CFE-CGC

ABSTENTION : 3 CGT

Faute d'élu présent, la CFDT n'a pu prendre part à aucun des votes du jour.

Pôle emploi 2020

Alors que la convention tripartite est établie pour 4 ans, jusqu'en 2018, le plan stratégique "Pôle emploi 2020" présenté par la direction voit plus loin...

Après l'encadrement, Pôle emploi 2020 sera sans aucun doute présenté aux agents en réunion de service prochainement mais sa déclinaison a déjà commencé (équipes dédiées, tests de modulation des horaires d'ouverture au public).

Ce document, présentant les innovations (le virage numérique), la mise en concurrence des agents entre eux par le pilotage par les résultats, le "redéploiement" interne de 2000 postes vers l'accompagnement, le retour à une différenciation entre l'inscription-indemnisation et le diagnostic-plan d'action (la fin de l'EID), affirme "la poursuite des efforts engagés pour améliorer la qualité de vie au travail". Bien qu'il n'en soit pas fait mention, il va de soi que ces réorganisations se feront à moyens humains constants et au rythme imposé par le DG.

Le débat a surtout consisté à justifier les décisions du DG plutôt qu'à entendre les préoccupations des personnels par la voix de leurs représentants au CE. Comment croire alors dans la volonté de mettre en place une démarche "participative" des agents alors que tout est déjà décidé en amont ?

La qualité de vie au travail sera mesurée au moyen d'enquêtes trimestrielles sur la base de 7 questions dont 6 issues du baromètre social. Tous les agents seront sollicités pour répondre à cette enquête mais n'y seront pas contraints. Outre le fait que la direction se contente de 7 questions pour mesurer et interpréter la qualité de vie au travail des agents elle ne s'interroge pas sur le fait que plus de 40 % des agents sollicités ne répondent pas à l'en-

quête du baromètre social (démotivation ?, désintérêt ? ...). Mais l'entreprise de sondage, elle, se félicite. Tiens donc !

Pour le SNU, nous ne sommes pas dans un sondage d'opinion mais bien dans une mesure qui doit concerner l'ensemble des personnels. La méthode du sondage IP-SOS est un leurre qui permet à la direction de se donner bonne conscience. Il nous semblerait, quant à nous, plus pertinent de convoquer plus régulièrement le CHSCT.

Information sur SAP SRM

Actuellement, les marchés de prestation aux DE sont installés dans l'outil OLIMP qui est obsolète. Pôle emploi a donc décidé de se doter du logiciel SAP SRM PPS pour la gestion de ses marchés afin de disposer d'un outil facilitant le respect des règles qui encadrent les achats, d'assurer une meilleure gestion contractuelle des marchés et d'optimiser le pilotage des achats et des prestataires. SAP SRM sera utilisé pour la saisie des prestations activ'emploi et activ'projet. Il n'y aura pas de changement pour les conseillers dans l'utilisation d'AUDE.

Retour sur la commission logement

Pôle emploi adhère au dispositif « action logement » depuis 2010. Celui-ci permet aux agents de bénéficier de diverses prestations :

- Offre locative sociale et aides locatives
- Prêt complémentaire pour l'accession à la propriété
- Accompagnement des agents en difficulté

- Prêt pour travaux pour l'adaptation du logement des personnes handicapées.

- Conseil en financement

6 prestations ont été réalisées en 2014 + 1 conseil en financement.

Ce dispositif sera présenté dans la plaquette qui recensera toutes les prestations mobilisables par les agents pour faciliter l'articulation vie professionnelle/vie personnelle sur les thèmes de la santé, de l'action sociale, des activités sociales et culturelles créée par Myriam Verdonck. Elle sera distribuée, lors de la journée d'accueil, à tous les agents nouvellement recrutés et envoyée par mail à tous les autres au cours du premier trimestre 2015.

Activités sociales et culturelles.

Clôture du budget CE 2014 :

M. Leroux, expert comptable pour le groupe Fidorg est venu présenter la clôture des comptes 2014 du CE avec Nathan Ursin, trésorier du CE (SNU-FSU). Il a souligné le sérieux avec lequel ceux-ci ont été suivis tout au long de l'année et a souligné les progrès notables dus à l'appropriation de l'outil PRO-WEB ; A l'issue de cette présentation, les comptes ont été unanimement approuvés.

Activités sociales et culturelles :

La reconduction du dispositif de prise en charge à hauteur de 50% dans un plafond de 50 euros par agent et ayants droit pour la participation à des événements culturels régionaux (festivals, concerts, spectacles...) a été votée à l'unanimité.

L'adhésion à l'association Trip Normand a été reconduite aussi à l'unanimité.

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE

Claire Aussant, Christelle Benoit, Yannick Dennebouy, Christine Dubrulle, Sandrine Fontanel,

Céline Guillet, Fabien Lemarchand, Franck Messidor, Nathan Ursin, Yvonne Vincent